



16ème législature

Question N° : 10522	De Mme Valérie Bazin-Malgras (Les Républicains - Aube)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire (Ministre déléguée)
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > Stratégie commerciale nationale pour la moisson 2023	Analyse > Stratégie commerciale nationale pour la moisson 2023.
Question publiée au JO le : 01/08/2023 Date de changement d'attribution : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les perturbations du marché international des céréales liées à la guerre en Ukraine. En effet, les tensions puis la guerre russo-ukrainienne ont considérablement dérégulé le marché mondial des différentes céréales. Si, en 2022, un accord entre russes et ukrainiens a permis d'éviter la pénurie dans les pays non-producteurs en maintenant l'export, l'actuelle fermeture du corridor d'export de céréales en Ukraine entraîne la hausse du prix des céréales au niveau mondial. Alors que la moisson pour l'année 2023 est encore en cours en France et que les résultats semblent prometteurs, cette fermeture entraîne de grosses fluctuations sur le marché des céréales et entraîne de la confusion chez les producteurs de grain, face à un marché mondial aujourd'hui très volatile. Elle souhaite connaître quel sera l'accompagnement du Gouvernement à destination des cultivateurs français pour que ces derniers puissent adapter leurs stratégies dans la commercialisation de leur production céréalière.